



Communiqué Commun

Le mardi 25 janvier dernier, les organisations représentatives du personnel étaient présentes à la direction avec le Président du Conseil d'Administration.

Après plusieurs réunions préparatoires et un courrier commun qui avait pour but d'alerter les dirigeants du SDIS quant à la situation catastrophique des effectifs, nous avons pu étayer nos demandes plus que légitimes.

Il est nécessaire :

- **D'augmenter les effectifs pour combler les manques des CSP, des CS à fortes sollicitations et des services de la Direction (66 postes de SPP non officiers, augmentation de 8 postes de SPP officiers, augmentation de 3 postes de PATS : 2 Cat A-B et 1 Cat C).**
- **De pérenniser le Volontariat et son encadrement par une politique forte en matière de communication et formation, d'organisation de service (Pôle/Groupement du Volontariat) et de revalorisation de l'astreinte.**
- **De développer l'attractivité du département du Loiret.**

Le président a donc pris en compte nos revendications et mandaté la direction du SDIS afin de trouver des solutions pérennes. Pour nous, la seule possibilité d'améliorer la situation passera forcément par un recrutement massif et une meilleure reconnaissance de nos agents !

Dans l'attente d'une future rencontre, promise au mois de mars, nous continuons de travailler ensemble autour de ces revendications communes.

Nous resterons unis et combatifs pour obtenir satisfaction !!